Dispositif de contrôle

Le dispositif de contrôle de CPR AM est structuré en 3 niveaux, comme suit :

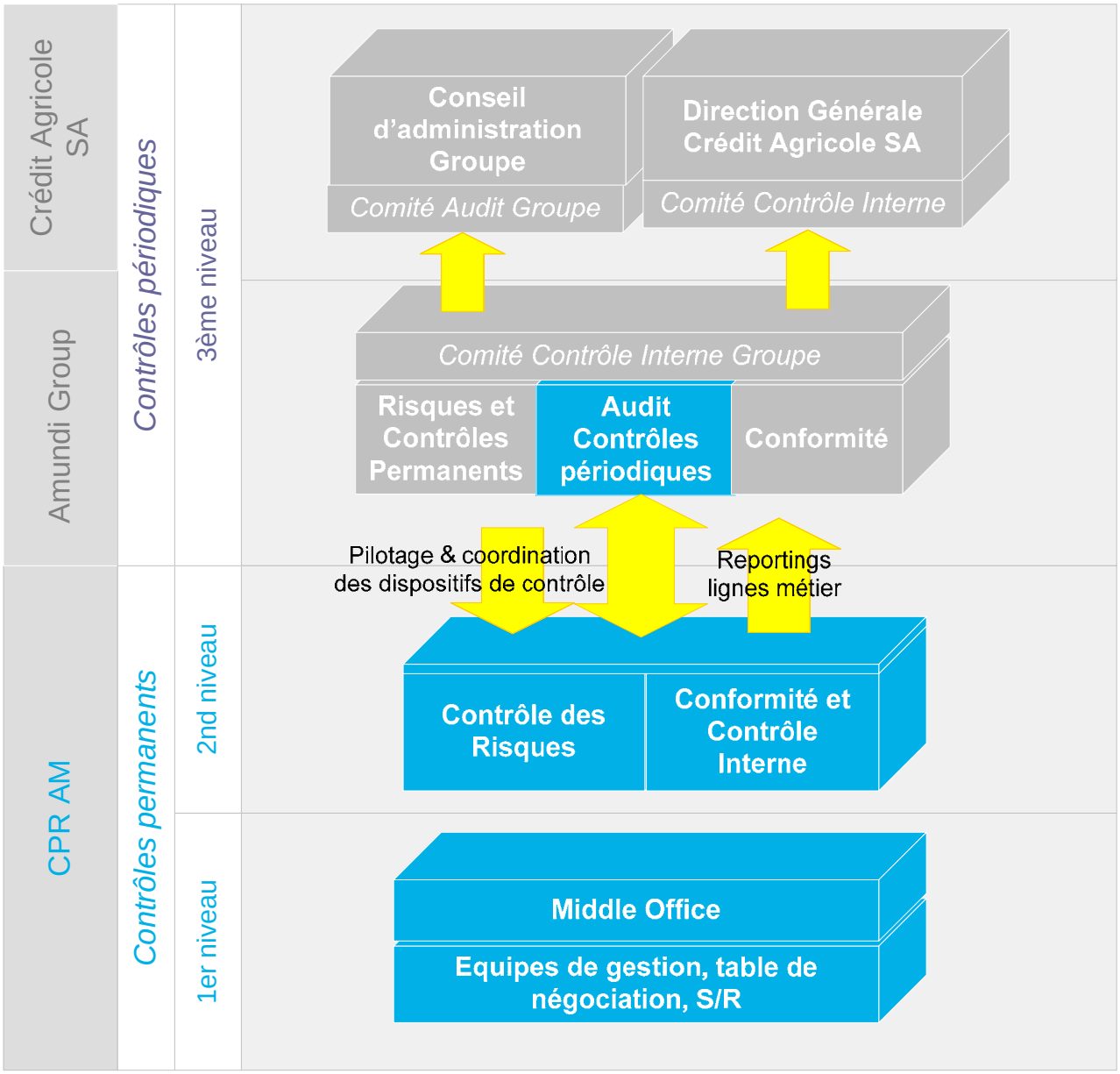

*Les performances passées ne préjugent pas des performances à venir. Document d'information exclusivement destiné aux investisseurs professionnels **au sens de la Directive MIF**. Ne peut être diffusé aux particuliers. Contenu non-contractuel, ne constituant ni une offre de vente ni un conseil en investissement. Données à caractère indicatif n'engageant pas la responsabilité de CPR AM.*